

2023



# GRAZAC INFOS

*Bulletin d'informations municipales et associatives*



## SOMMAIRE

**LE MOT DU MAIRE P.2**

**VIVRE A GRAZAC P.3**

Les agents de la commune  
L'école Pierre Galaup  
Accueil de Loisirs Associés à l'Ecole (ALAE)  
Association des parents d'élèves ( APE)  
Micro crèche Fa Si La Grandir  
Action Sociale - CCAS  
Livresse des mots  
Les jeudis d'été gourmands  
Le Grazac Conseil Jeunes

**TRAVAUX ET PATRIMOINE P.11**

Travaux et Voirie  
Cimetières : achèvement des colombariums  
La fibre optique à Grazac : où en sommes-nous ?

**URBANISME P.12**

Assainissement  
Avancement des travaux du lotissement au bourg

**FINANCES P.13**

Budget communal  
La REOM devient TEOM

**VIE ASSOCIATIVE P.14**

MJC  
Le comité des Fêtes  
Chapelle Notre dame de Grâce  
Association de chasse

**BREVES P.18**

**INFOS AGGLOMERATION P.23**

**ETAT CIVIL ET INFOS PRATIQUES P.24**

# LE MOT DU MAIRE

Grazacoise, Grazacois

Ce bulletin municipal 2023 ne diffère pas de ses précédents. Il a toujours pour objectif de présenter l'ensemble des réalisations et manifestations de l'année et de se projeter sur les actions qui seront menées dans les prochains mois.

Vous pourrez découvrir au fur et à mesure de votre lecture que notre village est dynamique, de par ses multiples associations mais aussi grâce au Conseil Jeunes et enfin à l'action municipale. Je ne dérogerai donc pas à mon habitude en remerciant l'ensemble des personnes qui œuvrent à ce que tout cela soit possible.

Sur ces dix dernières années, notre commune a fortement évolué. La proximité de Toulouse, grosse pourvoyeuse d'emploi, la qualité de vie dans notre beau village font que nous accueillons de plus en plus d'habitants. Nous étions proches de 500 en 2014 et nous serons à plus de 700 habitants en 2024. De plus, notre population rajeunit, vous pourrez le constater en fin de bulletin, nous avons dix naissances sur l'année écoulée et nous accueillons des couples primo-accédants qui viennent construire sur notre commune. Tout ceci nous pousse à être réactifs et à créer les conditions d'un accueil de qualité pour tous les Grazacois.

C'est dans cet esprit que nous avons décidé la construction d'une Maison d'Assistants Maternelles afin d'atténuer le manque de garde d'enfants. C'est aussi une des raisons à l'origine du plateau multisports, ou bien de l'extension de l'école faite en 2019 avec un potentiel de cinq classes, l'ouverture de la cinquième classe s'étant concrétisée à la rentrée de septembre.

Cette croissance devrait cependant se ralentir dans les prochaines années avec l'objectif Zéro Artificialisation Nette (ZAN) créé par la loi Climat et Résilience de 2023 qui va être mise en place par l'Agglomération dans notre prochain Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI). Nous sommes d'ores et déjà en train de réfléchir aux espaces qui seront constructibles à partir de 2026 mais nous savons qu'ils seront peu nombreux en comparaison de ce que nous avons connu par le passé.

Mon sentiment sur le sujet est que nous avons atteint aujourd'hui un niveau de population qui est en adéquation avec nos équipements publics et qu'une évolution plus modérée est une bonne chose si nous voulons conserver le caractère de petit village rural de notre belle commune.

Je conclurai ce mot en me joignant à mon conseil municipal pour vous souhaiter une bonne lecture et une très belle année 2024.

Christophe Gourmanel

---

## **Bienvenue aux nouveaux habitants**

Vous venez d'arriver sur notre commune de Grazac. Toute l'équipe municipale vous souhaite la bienvenue.

Notre secrétaire se tient à votre disposition pour tout renseignement.

## **Quelques démarches en Mairie :**

Présentez vous au secrétariat, munis de votre livret de famille pour permettre à notre secrétaire de mettre à jour certains documents (inscription sur les listes électorales, etc.)

## Les agents de la commune de Grazac

Afin d'assurer son bon fonctionnement, la Commune comprend trois agents :

**Chantal Bourniquel** en charge de l'entretien des locaux communaux, mairie, de la salle des fêtes et de l'école. De plus, Chantal accompagne les enfants lors du ramassage scolaire de la ligne federteep pour l'école de Grazac.

**Magali Soules** en charge de l'administratif vous accueille à la mairie pour vos démarches le lundi, jeudi de 14h à 18h et le vendredi de 10h à 12h et de 14h à 18h.

**Ludovic Fricou** agent technique en charge de l'entretien et des travaux des espaces communaux.

Nous les remercions pour leur implication, leur disponibilité et leur engagement pour la commune.



*Magali Soules, Christophe Gourmanel,  
Chantal Bourniquel, Ludovic Fricou*

## L'école Pierre Galaup

Une nouvelle année a commencé pour notre école avec une nouvelle équipe pédagogique et une cinquième classe.

Mme De Sabbata Laurie enseigne auprès de 24 élèves de CM1-CM2, Mme Renazé Florence auprès de 24 élèves de CE2-CM1, Mme Lapauze Anaïs a la charge de 22 élèves de GS-CE1, Mmes Bardou Amandine et Fabregue Marie de 22 élèves de MS-CP et Mme Pitot Nathalie de 25 élèves de PS-MS de maternelle. Mme Fabregue complète également le temps de service de Mme De Sabbata qui travaille à trois-quarts temps et de Mme Pitot lorsqu'elle est déchargée de sa classe pour travailler à la direction. Les maîtresses de maternelle sont épaulées par deux ATSEM Marina et Sandrine.

L'école compte donc 117 élèves à cette rentrée 2023-2024.

Mme Pitot Nathalie assure également la direction de l'école.

Cette année, les premiers enfants scolarisés en petite section de maternelle dans l'école y font leur dernière année : ils sont les premiers à avoir suivi toute leur scolarité dans notre école !

Déjà 8 ans (presque... !)



*Petit retour dans le temps, en septembre 2016... le jour de l'inauguration de l'école par Christophe Gourmanel, maire de Grazac, et les premiers élèves de l'école.*

Les premiers événements que nous avons vécus sont :

- **La fête de la rentrée au bois**, suivie d'une matinée par semaine au bois pour la classe des plus petits.

Nous remercions chaleureusement Vincent et Mireille Ravoux, propriétaires du bois qui va accueillir nos classes tout au long de l'année, ainsi que les agriculteurs qui nous autorisent à traverser leur champ et qui nous ont aidé à trouver le bois « idéal » pour ces activités.



- **La fête du sport sous le signe des Jeux Olympiques**

La torche olympique, créée par la classe 1, est solennellement portée par les MS jusqu'à la classe 5, puis elle sera passée de classe en classe.

Le but pour chaque enfant est de parcourir en courant le plus de distance possible, puis de mettre bout à bout tous ces kilomètres : les enfants de l'école de Grazac ont fait symboliquement avancer la flamme olympique de 146,06 kilomètres !



Une pluie de confettis est venue féliciter les participants lors de la cérémonie de remise des anneaux !

Bravo à tous les sportifs et à leurs maîtresses !



- **La semaine du goût** avec la jeune pâtissière LOLA, de l'atelier salvagnacois La Yofi Touch.
- **Les élections des élèves délégués.**

Puis dans l'année :

- Des visites à la médiathèque de Rabastens
- Des « classes dans le bois »
- Un projet de création musicale pour les plus grands
- Un projet de création d'imagiers (textes et illustrations) pour les plus petits
- Des rencontres sportives avec d'autres écoles dans le cadre de l'USEP
- Une participation au prix littéraire des Incorruptibles
- La semaine des langues
- Ainsi que les événements habituels : Noël, fête de fin d'année, sorties de fin d'année...

Et bien sûr, des séances de mathématiques, sport, histoire, géographie, français, musique, arts plastiques, poésie, grammaire, etc..., etc... bref, tout ce qui remplit la journée d'un écolier depuis qu'un certain Charlemagne dont vous avez certainement entendu parler a eu son « idée folle » d'un jour inventer l'école...

## Accueil de Loisirs Associé à l'Ecole (ALAE)



### Un ALAE c'est quoi ?

Un Accueil de Loisirs Associé à l'école.

C'est un accueil de loisirs périscolaire, habilité par les services du Ministère de la Cohésion Sociale. L'encadrement est composé de personnel qualifié et en nombre suffisant afin de respecter les normes d'encadrement imposées.



Le rôle social et éducatif de l'ALAE est complémentaire de celui des milieux familial et scolaire.

Il répond à un besoin d'accueil des enfants durant les temps libres des journées scolaires (matin, pause méridienne, soir et mercredi après-midi).

Notre priorité est de permettre aux enfants de vivre pleinement LEURS loisirs en les amenant à en être les auteurs et les acteurs pour qu'ils soient un moment de découverte, de partage et d'enrichissement mutuel.

Notre travail s'articule autour de 3 objectifs :

- FAVORISER LE VIVRE ENSEMBLE ET L'APPRENTISSAGE DE LA CITOYENNETE
- PARTICIPER A L'OUVERTURE AU MONDE ET ACCOMPAGNER L'ACCES A LA CULTURE
- FAVORISER LE PARTENARIAT AVEC LES ACTEURS EDUCATIFS POUR PERMETTRE UNE CONTINUITE EDUCATIVE

Notre philosophie ? Accompagnement et bienveillance pour que les enfants s'amuse, apprennent et s'épanouissent en vivant et partageant de chouettes projets !

Cette année encore, merci aux enseignantes, à Monsieur le Maire et ses élus, Un GRAND MERCI aux enfants auprès de qui nous passons des moments forts, de plaisir, de jeux et de découverte.

Et merci aussi aux parents pour leur soutien et leur confiance.

L'équipe d'animation de l'ALAE

# Association des Parents d'élèves de l'école Pierre Galaup



L'APE permet, grâce à ses différentes manifestations, de créer des moments de convivialité entre les parents et leurs enfants, de récolter les fonds nécessaires au financement des sorties scolaires des enfants de Grazac et à l'achat de nouveaux matériels éducatifs pour l'école.

L'année 2022-2023, autour d'un nouveau bureau élu en octobre 2022, l'équipe de l'APE a porté des projets pour animer la vie autour de l'école après deux années de calme en raison de la situation sanitaire dans laquelle nous étions.

Avant les fêtes de fin d'année, l'APE en collaboration avec la MJC de Grazac a pu offrir aux enfants de l'école un Spectacle de Magie. Ce fut un moment enchanteur et très apprécié des enfants.

Pour les fêtes, la traditionnelle vente de sapins en partenariat avec la pépinière JAMANS fut accueillie par les parents avec toujours autant de joie.

En Février, l'APE met la convivialité et le partage à l'honneur autour d'une fête inédite organisée à Grazac : le Festival du Jeu. Un moment à partager en famille pour jouer à des jeux de société. Il y en avait pour tous les âges et pour tous les goûts. Une buvette permettait aux joueurs de manger et boire à leur guise. Cet événement sera reconduit pour l'année 2023-2024 tant l'enthousiasme de tout un chacun était grand.

La chasse aux œufs organisée à Condol s'est déroulée en Avril dans la bonne humeur et sous le soleil. Au programme: chasse aux œufs (avec une zone pour les tout-petits et une zone pour les plus grands), élucidation des Oeuf-nigmes en équipe et création de son tableau de pâquerettes. Tous les enfants sont répartis avec leur petit paquet de chocolat. Les enfants de l'école qui n'avaient pas pu se rendre à l'événement ont eu leur chocolat par la suite.

Une vente en ligne de bulbes et de graines a été organisée afin de permettre aux familles de préparer les potagers et les jardins tout en faisant profiter l'APE de leur action.

Le Vide Grenier du mois de Mai a permis de passer un dimanche très agréable sur la jolie place de la mairie du village. Les exposants et les visiteurs étaient ravis de pouvoir chiner sous le soleil, timide mais présent. Sur place, une buvette tenue également par les membres de l'APE permettait de se restaurer.

Pour clôturer l'année scolaire, l'APE a organisé une tombola lors du marché d'été de Grazac pendant lequel elle tenait la buvette des associations.

Un moment très convivial et festif pour célébrer le dernier jour de l'année scolaire et cette année riche en événements et en chaleur humaine.

L'APE espère continuer à animer des événements tels que ceux cités auparavant dans la même énergie et avec le même enthousiasme de la part de tous.

Le bureau APE de l'école de Grazac

## Petite enfance - Micro crèche Fa Si La Grandir

Cette année, les enfants de la micro-crèche ont continué à accompagner Melodie dans son voyage autour du monde. Ils ont pu découvrir différents carnivals et faire de la musique avec du matériel de récup. Ils sont ensuite partis « visiter » l'Europe puis l'Afrique. A chaque retour de voyage, Melodie a porté dans sa valise des objets, instruments, vêtements des différentes cultures rencontrées que les enfants ont pu manipuler.

Pour clôturer ce projet, un spectacle proposé par Sara Valero a été très apprécié des petits comme des grands lors de la fête de fin d'année.

Durant l'année, les enfants ont continué à participer régulièrement à des ateliers Pâtisserie pour la préparation des goûters. Les projets Montessori et jardin ont été poursuivis.

Un nouveau projet « sortie médiathèque » a été mis en place : les enfants ont pu s'y rendre par petits groupes, une fois par mois, pour découvrir et emprunter des livres.

La sortie de fin d'année a eu lieu à la ferme pédagogique de Mélanie à Grazac où les enfants ont rencontré Pumba le cochon, les chevaux, les moutons et pique-niqué au milieu des fleurs.



## Action sociale - CCAS

L'équipe du CCAS (Centre Communal de l'Action Sociale) a renoué cette année avec les rencontres conviviales destinées aux aînés.

Le 14 avril, les Séniors de la commune ont été invités à se retrouver pour une après-midi récréative autour d'un loto suivi d'un goûter.

La manifestation a rencontré un vif succès et, au vu de l'engouement pour ces moments festifs, le CCAS a décidé d'organiser des rencontres plus régulières.

Les vendredis 9 juin et 13 octobre derniers, les participants ont eu le choix entre randonnée pédestre et jeux de société : belote, scrabble, dominos..., avant de se retrouver pour un goûter partagé.

Enfin, à l'heure où vous lirez ces lignes, une nouvelle après-midi loto et goûter aura clôturé cette année.

Ces rencontres en forme de retrouvailles permettent de sortir de chez soi, d'échanger et de se remémorer les souvenirs communs.



## Livresse des mots



Le dimanche 18 juin, la commune de Grazac accueillait l'évènement littéraire et gustatif « LIVRESSE DES MOTS ».

Cette animation, organisée par le service Culture de la communauté d'Agglomération, avec le partenariat de la Maison des Vins, se tient un dimanche par mois, et ce depuis mars 2022. « Cet itinéraire culturel est une invitation à découvrir et dynamiser notre territoire autour d'une pause conviviale et heureuse ouverte à tous les habitants. »

La rencontre, animée par le journaliste Brice Torrecillas, réunissait ce jour-là Sébastien Cabal, vigneron au domaine des Ardurels à Lagrave et Pascal Dessaint, Toulousain d'adoption, auteur et raconteur d'histoires. Celui-ci nous a parlé entre autres de son dernier ouvrage, intitulé « 1886 - L'affaire Jules Watrin ». C'est à la fois un roman et un récit, criminel et social, de la lutte entre patrons et mineurs en Aveyron.



Une soixantaine d'auditeurs étaient présents sur la place de la mairie, en ce dimanche 18 juin, des Grazacois comme des habitués de cette animation.



La rencontre, mêlant le plaisir des mots et le plaisir du palais, a permis à tous de passer, de 11h à 13h, autour d'un verre de vin, un très agréable moment.

## Les jeudis d'été gourmands de Grazac

Pour la quatrième année, les jeudis d'été gourmands ont été un rdv très apprécié des grazacois. Ils ont attiré une clientèle de plus en plus importante, et il a fallu ajouter des tables à l'espace de restauration. La dizaine de producteurs et commerçants sont satisfaits, au même titre que les associations grazacoises qui une fois de plus ont pu retrouver leurs adhérents et participer à l'organisation de ces soirées.

La météo fut clémente et ces rendez-vous d'été ont apporté au village une touche de convivialité pour les grazacois et les touristes.



## Le Grazac Conseil Jeunes : les jeunes s'investissent pour leur commune.

### Un Conseil Jeunes, c'est quoi ?

C'est une assemblée de jeunes désireux de participer à la vie locale et de partager leurs idées. Il s'agit d'un conseil consultatif qui favorise l'implication des jeunes dans la vie de la commune. C'est l'opportunité pour eux de dialoguer en direct avec les élus locaux et de présenter leurs idées d'actions ou d'améliorations pour le territoire, avec l'écoute et le soutien attentif des décideurs locaux. La durée d'un mandat est de 10 mois (de septembre à juillet).



Le GCJ a été créé en 2022 et comptait 8 membres :  
 -5 filles : Céleste C, Camille P, Lucie G, Eloïse G, Lou-Anne V.  
 -3 garçons : Basile GN, Mélio D, Camille GN.  
 Leur toute première action : trouver un nom et un logo.



A la rentrée de septembre 2023, le GCJ a attiré 6 nouveaux membres et en compte aujourd'hui 14, âgés de 10 à 17 ans :  
 -9 filles : Céleste C, Camille P, Lucie G, Eloïse G, Lou-Anne V, Chloé V, Manon M, Lilou S et Clara FS.  
 -5 garçons : Lou C, Basile GN, Mélio D, Camille GN et Valérian T.

Ce conseil est l'occasion pour eux de se retrouver, de travailler sur des projets qui leur tiennent à cœur et de participer à la vie de leur village.

## Commémoration du 11 novembre

Pour la deuxième année, le GCJ a assisté aux commémorations du 11 Novembre.

Les jeunes ont recherché des textes, choisi et lu celui de M. R. LAFOSSE, extrait du poème « L'Hommage ». Puis, ils ont accompagné Monsieur le Maire pour déposer une gerbe en mémoire de nos soldats morts pour la France.

Un peu plus d'un an d'existence et déjà des projets qui prennent forme.

### HOMMAGE

*Ce bouquet qu'un enfant dépose  
 A la stèle où dorment vos noms,  
 C'est plus qu'un don de quelques roses,  
 C'est un acte de dévotion*

*C'est l'hommage d'un village  
 a ses enfants sacrifiés  
 C'est l'hommage d'un peuple entier  
 Aux soldats de la Liberté  
 L'hommage de l'Humanité  
 A ceux qui sont morts pour la paix*

*Ce chant qu'en tonnent des enfants  
 D'une voix mêlée de tristesse  
 C'est beaucoup plus qu'un simple chant  
 C'est un hymne qu'ils vous adressent*

*C'est l'hommage d'un village  
 a ses enfants sacrifiés  
 C'est l'hommage d'un peuple entier  
 Aux soldats de la Liberté  
 L'hommage de l'Humanité  
 A ceux qui sont morts pour la paix*

*Ce silence tombé soudain,  
 Ces enfants tout à coup si sages,  
 C'est beaucoup plus qu'un rite vain,  
 C'est un bien respectueux hommage.*

R Lafosse



## A la sainte-catherine, tout arbre prend racine !

L'un des premiers projets initiés par le GCJ : planter des arbres.

En mars 2023, une visite (pluvieuse) du Bourg de Grazac a permis de définir la future zone de plantation pour compléter l'aménagement paysagé : en contrebas du lotissement.

Le 11 novembre 2023, les membres du GCJ ont choisi les arbres qu'ils souhaitent planter :

- 2 noyers,
- 1 mirabellier,
- 1 cerisier,
- 1 érable qui sera l'emblème du GCJ.

Après avoir vérifié si ces espèces étaient compatibles avec la nature spécifique du sol et résistantes à notre climat, le choix a été validé. Un deuxième cerisier et un prunier Reine-Claude sont venus compléter la liste.

Suivant le dicton « à la Sainte Catherine tout bois prend racines » et le 25 Novembre étant un samedi, cette date a tout naturellement été choisie pour réaliser les plantations.

Les trous ont préalablement été creusés par le Papa de Chloé et nous le remercions vivement.

Le jour J, le soleil était au rendez-vous, ce qui n'était pas gagné vu le temps pluvieux de la veille.

Après un petit déjeuner pour prendre des forces et le plan d'attaque en tête, nos jardiniers en herbe ont pu commencer le travail, armés de pelles, de binettes et de râpeaux :

- Définir où serait planté chaque arbre.
- Effectuer des allers-retours avec les brouettes pour récupérer le sable, le terreau, la terre, le paillis.
- Et enfin, la concrétisation : les plantations.
- L'arrosage a été un moment particulièrement ... humide, tant pour les arbres que pour certains participants.

Ils étaient très motivés et très actifs : les 7 arbres ont été plantés rapidement pour un résultat très réussi.

Après l'effort, le réconfort : une pause repas bien méritée a été l'occasion d'échanger et de faire un retour sur cette expérience grandement appréciée tant par les jeunes que par les adultes.

Cette journée leur a permis d'apprendre en s'amusant et de voir l'un de leur projet se concrétiser.

Vous pouvez admirer leur travail en empruntant le chemin piétonnier en contrebas du lotissement des Palombes et de l'école.

## Un projet de plateau multisports à Grazac

Le projet qui leur tient le plus à cœur et plébiscité par les jeunes grazacois est la création d'un plateau multisports. Ce lieu leur permettrait de se retrouver entre amis, en famille, mais serait également utilisé par les élèves de l'école Pierre Galaup et pour certaines activités de la MJC.

Le lieu d'implantation a été défini : entre la salle des fêtes et l'ancien presbytère (Route de Rabastens). Grâce à la collaboration entre le GCJ, le Conseil Municipal et Joris de la MJC de Rabastens (soutien logistique et moral), le projet avance.

Le 17 juin, une tournée des plateaux multisports de la région (Coufouleux, Gaillac, Brens, Lisle sur Tarn et Mézens) a été organisée pour tester différentes infrastructures : revêtements (certains genoux s'en souviennent !), insonorisation des systèmes de clôture, équipements, sécurité, esthétique ...



Les prochaines étapes se dérouleront en 2024, donc : suite au prochain bulletin municipal !

Nous remercions tous les enfants, adultes, parents, grazacoises et grazacois pour leur aide et leur implication.

**Le GCJ vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année et vous donne rendez-vous l'année prochaine.**

**Si vous souhaitez vous renseigner et/ou les rejoindre, vous pouvez adresser un mail à [mairie@grazac-tarn.fr](mailto:mairie@grazac-tarn.fr).**

## Travaux et voirie

Au cours de l'année 2023, divers travaux planifiés ont pu être effectués, principalement dans les églises et les cimetières. Un plan quinquennal pour l'entretien du patrimoine et de la voirie permet d'anticiper les financements; il reste néanmoins des actions à mener ponctuellement souvent suite à des événements météorologiques.

Pour améliorer la circulation sur les routes et chemins de la commune, plusieurs actions ont été menées sur la route de Mascale, les chemins du Pin, de Merlat, du Peyssou, des Moulis, de Canteperlic et de Mary. Des petites interventions ont lieu tout au long de l'année, avec le concours de l'employé municipal parfois aidé par les conseillers municipaux.

## Cimetières : achèvement des columbariums

Depuis 2022 les prix et la durée des concessions de tombes et caveaux ont évolué: la durée maximale est maintenant de 50 ans et le prix au m<sup>2</sup> est de 90 euros.

Six emplacements pour des cavurnes sont réservés au cimetière de Grazac Bourg. Pour une durée de 30 ans, le prix au m<sup>2</sup> est arrêté à 120 euros.

Deux columbariums sont désormais installés dans les cimetières de Grazac Bourg et de Condé en 2023. Ils permettent de disposer respectivement de six cases et de trois cases.

Chaque case peut accueillir deux à quatre urnes funéraires selon le modèle d'urne choisi par les familles.

Pour une durée de 30 ans le prix de la concession de la case est arrêté à 900 euros .



## La fibre optique à Grazac : où en sommes nous ?

Le déploiement de la fibre FTTH pour tous les Tarnais a débuté en 2021 sur le département du Tarn par suite du mandat confié à SFR FTTH. La société TARN Fibre porte la mission de mettre en œuvre l'infrastructure fibre dans le Tarn et est accompagnée par les équipes de pilotage de SFR FTTH et de ses sous-traitants.

SRF FTTH - Tarn Fibre déploie le réseau uniquement sur le domaine public et commercialise ces prises aux Fournisseurs d'Accès Internet (FAI). Il appartient aux FAI de raccorder un foyer qui souhaiterait passer à la fibre optique.

Le raccordement depuis la limite du domaine public jusqu'à l'intérieur de l'habitation sera à la charge des propriétaires (raccordement avec tranchée ou fil aérien).

### Antenne relais de téléphonie 3G et 4G à Condé

Une antenne de relais téléphone 3G et 4G est opérationnelle depuis l'été 2023. Ce relais dessert le secteur du hameau Condé.

## Assainissement



Depuis 2020, la communauté d'Agglomération Gaillac Graulhet a la compétence de l'assainissement collectif et non collectif.

L'assainissement non collectif est un système qui récupère et traite sur place les eaux usées d'un foyer pour qu'elles ne polluent pas l'environnement. Il est géré par Le SPANC : Service Public d'Assainissement Non Collectif. Ce système non collectif concerne une grande majorité des habitations de la commune.

L'assainissement collectif est un service public chargé de l'ensemble des activités et installations nécessaires à l'évacuation et au traitement des eaux usées (collecte, transport et traitement) ainsi que des moyens humains et matériels nécessaires à son exercice. A Grazac, il y a deux stations d'assainissement collectif, situées l'une à Condél et l'autre au centre Bourg.

Pour une nouvelle construction, renseignez-vous auprès de la Mairie pour savoir si vous dépendez d'un assainissement collectif ou d'un assainissement non collectif.

Les propriétaires bénéficiant d'un assainissement collectif doivent remplir des formulaires adaptés en fonction des mouvements de l'habitation (vente, mise en location, ou autres...)

Pour obtenir ces formulaires et pour tout autre renseignement, qu'il s'agisse d'assainissement collectif ou non collectif, suivez le lien :

<https://www.gaillac-graulhet.fr/habiter/leau-et-l-assainissement/assainissement/>

## Avancement des travaux du lotissement au bourg



Le lotissement rue des Balages, composé de six lots est en cours de construction. Il s'agit de maisons individuelles dont l'accès se fera depuis le chemin des Millets, à proximité de l'école.

Le projet et l'aménagement ont été menés par un lotisseur. La transmission de propriété de la voirie et de l'assainissement sera faite prochainement.

Un nouveau projet de lotissement est actuellement à l'étude.

Il sera situé route de Salvagnac, en face du cimetière de Grazac Bourg.  
Ce projet de constructions de maisons individuelles au cours des prochaines années permettra l'arrivée de nouvelles familles.

Le nom de la rue n'est pas encore choisi.

## BUDGET COMMUNAL

FONCTIONNEMENT					
Année 2023- DEPENSES			Année 2023 - RECETTES		
Libellé	Montant en €	%	Libellé	Montant en €	%
1 - Charges gestion générale	62 740	22,6	1 - Réduction charges personnel	1 725	0,6
2 - Charges de personnel	73 277	26,4	2 - Ventes produits, prest. Serv	1 575	0,6
3 - Gestion courante	55 679	20,1	3- Revenus des immeubles	15 922	5,7
4 - Charges financières	1 536	0,6	4 - Remboursements EPCI	20 360	7,3
5 - Attr. de Compensation	8 574	3,1	5 - Ressources fiscales	96 528	34,8
6 - Dotations Amort. Prov.	14 000	5,0	6 - Subventions d'exploitation	141 570	51,0
<i>Excédent</i>	61 874	22,3			
<b>TOTAL</b>	<b>277 680</b>	<b>100,0</b>	<b>TOTAL</b>	<b>277 680</b>	<b>100,0</b>

provisoire au 15/12/2023

### Investissement

Les travaux de voirie ont représenté une part conséquente de l'investissement communal en 2023 avec un total de dépenses TTC de 96 743 €, autofinancés à 90 %. S'y ajoutent 15 200 € de faucardage et d'achats de fournitures pour réparations courantes qui sont comptabilisés dans les charges de fonctionnement.

Le programme d'aménagement du cœur de hameau de Condé a été soldé au niveau des dépenses avec le paiement au SDET (Syndicat Départemental d'Énergie du Tarn) d'une somme de 46 853 € pour les travaux d'enfouissement des réseaux et d'éclairage public.

Enfin une somme de 32 000 € a été investie cette année pour des travaux dans l'église de Condé et la chapelle Notre Dame de Grâce et pour l'aménagement de columbariums dans les cimetières du Bourg et de Condé.

## La REOM devient TEOM

La REOM (Redevance d'enlèvement des ordures ménagères) est, comme la TEOM (Taxe d'enlèvement des ordures ménagères), un impôt collecté annuellement auprès des propriétaires d'un bien immobilier par la Communauté d'Agglomération Gaillac-Graulhet qui a la compétence « Gestion des déchets ». Les propriétaires bailleurs peuvent en demander le remboursement à leurs locataires car il s'agit d'une charge récupérable.

La différence entre Taxe et Redevance réside dans son mode de perception. La tarification de la REOM est forfaitaire, liée au nombre d'habitant par foyer, et fait l'objet d'une facturation spécifique. Les habitants de Grazac font partie des 20% des habitants de l'Agglomération soumis à la REOM.

La TEOM, en revanche, apparaît sur l'avis d'imposition de la taxe foncière et est basée, comme celle-ci, sur la valeur locative cadastrale du logement.

La gestion complexe de la perception de la REOM a conduit le Conseil Communautaire à décider du passage à la TEOM pour toutes les communes de l'Agglomération en 2024.

Aujourd'hui REOM ou TEOM ne finance pas seulement la collecte des déchets, mais aussi leur tri et leur traitement, sans oublier la gestion des déchetteries. C'est donc une taxe inévitable et il est évident que les efforts de chacun pour le tri des déchets, non seulement aideront notre planète, mais permettront également de ralentir l'augmentation de cette taxe.

## MJC de Grazac



Petit retour sur la saison dernière et sur le début de la nouvelle saison 2023-2024. Au programme de la saison dernière 8 activités étaient proposées : Multisports, Hip-Hop, Cross Training, Renforcement musculaire, Aïkido, Yoga, Couture et Atelier vocal. Ces activités ont réunis 90 adhérents. En dehors de ces activités régulières, quelques activités ont été proposées aux enfants aux vacances : Accrobranches à la Toussaint, Patinoire en février et un atelier lego-robot en avril.

Au printemps 2023, la MJC a proposé un week-end secourisme avec deux types d'intervention : un stage de 2 heures « Devenir un p'tit héros » destiné aux enfants de 5 à 9 ans pour leur permettre d'apprendre des gestes de premier secours, de reconnaître des situations dangereuses, d'être un premier maillon de la chaîne de secours,...

Deux sessions ont été organisées et 24 enfants au total ont participé à ce stage.

La deuxième intervention s'adressait aux adultes et enfants à partir de 10 ans, il s'agissait d'une formation diplômante "Prévention et Secours Civiques » de niveau 1, d'une durée de 7 heures. L'objectif de la formation PSC1 est d'agir en tant que premier maillon de la chaîne des secours: réagir en cas d'accident et prendre les mesures nécessaires avant l'arrivée des secours.

Deux sessions ont été mise en place et 20 personnes ont participé à ce stage.

Ces interventions étaient proposées et animées par le club de Gaillac Natation qui est affilié à la FNMNS (Fédération Nationale des Métiers de la Natation et du Sport) qui leur permet de dispenser des formations secourisme ; la MJC a assuré l'organisation de cette session secourisme, les inscriptions et l'accueil des participants.

La saison s'est terminée avec une soirée récréative, spectacle de Hip-Hop pour les deux groupes d'enfants participant à cette activité, une démonstration d'Aïkido et un moment de convivialité autour d'une table espagnole.

Comme chaque été, désormais, la MJC a pris en charge un marché d'été à Grazac.

La **saison 2023-2024** a démarré en septembre avec les mêmes activités, hormis l'Atelier Vocal qui fait une pause cette année et quelques changements chez les intervenants.

Xavier qui animait depuis 2019 les cours de Multisports pour les enfants et Cross Training pour les adultes a souhaité arrêter ses interventions à Grazac, quelque peu éloignées de son domicile.

Nous avons pu reconduire ces mêmes activités avec trois intervenants différents : Eva, coach sportif professionnel a repris le cours Cross Training, Sacha de l'association « ASAPE 31 » de Bessières prend en charge le cours de Multisports 6/9 ans et Emeline, de la fédération UFOLEP de Gaillac anime le cours Multisports des 9/10 ans. Nous sommes heureux d'avoir pu retrouver des intervenants pour continuer ces activités.



Un seul créneau Hip-Hop cette année pour les enfants de 6 à 10 ans, car l'activité professionnelle de Jason, l'animateur de cette activité, ne lui permet plus d'animer deux créneaux cette année. Pas de changement côté Aïkido, Yoga (de plus en plus d'adhérents ...), Renforcement Musculaire (il reste des places), et Couture.



Au total, ce sont 80 adhérents qui sont inscrits à la MJC.

Pour la deuxième année consécutive, nous avons dû annuler la journée « Pressage de Pommes », l'année dernière, en raison des gels de printemps, il n'y avait pas assez de pommes pour faire venir le presseur, et cette année l'été caniculaire a accéléré le mûrissement des pommes et la date du 8 octobre s'est avérée trop tardive pour le pressage. En résumé, les pommes étaient trop pressées pour être pressées le 8 octobre.

Si vous souhaitez rejoindre l'équipe MJC, pour apporter des idées, pour étoffer notre équipe, nous serons ravis de vous accueillir.

Pour toute question vous pouvez nous contacter sur l'adresse mail :

[mjc.grazac81@gmail.com](mailto:mjc.grazac81@gmail.com) ou nous joindre au 06 66 65 07 26.

Vous pouvez également consulter notre page facebook : [www.facebook.com/MJC-Grazac-81](https://www.facebook.com/MJC-Grazac-81)

Françoise, Sabrina, Mélanie et Alain

## Le comité des fêtes de Grazac

Le Comité des Fêtes continue à œuvrer du mieux qu'il peut pour faire vivre le village, en dépit du manque de moyens humains. C'est son objectif depuis toujours.

Ainsi, le Comité a organisé la traditionnelle fête locale de Grazac les 29 et 30 juillet 2023 sur 1 jour et demi. Vous avez été nombreux à y participer et nous vous remercions pour votre fidélité à notre rendez-vous festif, malgré un programme moins chargé en activités.

Le concours de pétanque rencontre toujours un aussi vif succès avec 30 équipes de joueurs en doublette. Il a été animé par Romain et Loïc.



Dans la continuité, il y a eu le repas champêtre avec près de 215 convives à table. Le cochon de lait accompagné d'un gratin dauphinois cuisiné par le traiteur Romain Bardou (Entreprise « L'Aveyronnais ») a été très apprécié. Il s'en est suivi un bal animé par le DJ Toinou nous proposant un mélange de musette et de disco.

Le lendemain, les sportifs étaient contents de retrouver le RDV rando du dimanche avec un parcours pédestre uniquement. Celui-ci a été organisé par Vanessa et son équipe. 26 randonneurs y ont participé.

Après quoi il y a eu la vente des assiettes de Tapas concoctées par Romain et une pétanque libre l'après-midi.



### **Nous remercions tous les bénévoles présents :**

Romain, Loïc, Éric, Nelly, Stéphanie, Julie, Alexandre, Vanessa, Aubin ... ainsi que la Municipalité de Grazac pour son soutien, nos 56 sponsors et tous les habitants de Grazac pour leur accueil et générosité.

Enfin, nous remercions Éric Bonneville pour ses 2 ans de présidence.



L'Assemblée Générale qui a eu lieu le 3 novembre a élu un nouveau bureau et 6 nouveaux bénévoles se sont joints à nous : Danielle, Jean-Michel, Nelly, Nathalie, Philippe et Cédric. Nous les remercions pour leur initiative. Mais il n'est jamais trop tard si vous aussi vous souhaitez entrer dans notre équipe dynamique. Plus on est nombreux, plus on peut proposer de manifestations. Pour 2024, nous envisageons en plus de la fête locale, une soirée années 80.

En attendant de nous revoir, les membres du Comité des fêtes vous souhaitent d'excellentes fêtes de fin d'année.

#### **Nouveau Bureau du Comité des Fêtes**

Président : Loïc GOURMANEL -

Vice-Présidente : Vanessa ALBINET

Trésorier : Romain PICTON -

Vice-Trésorière : Julie GOURMANEL

Secrétaire : Nelly CAPELLI -

Vice-Secrétaire : Nelly CARRIE

Contact : grazac81enfete@gmail.com ou  
sur notre page Facebook

Siteweb : <http://grazac81enfete.wifeo.com>

#### **Manifestations 2024**

**Loto** : 10 février 2024

**Soirée Années 80** : 23 mars 2024

**Fête locale** : du 26 au 28 juillet 2024

**Vide grenier** : date fixée  
ultérieurement

## **Chapelle Notre Dame de Grâce**

En 2023, la chapelle Notre-Dame de Grâce a encore connu une activité débordante, aussi bien en termes de travaux qu'en termes d'animation, sous l'impulsion de l'association Les Amis de Notre-Dame de Grâce qui veille sur cette belle chapelle depuis 1980.

### **Les travaux d'abord.**

Suite à l'état des lieux réalisé en août 2022, de nombreuses actions ont été menées en 2023, en particulier :

- signature d'une convention entre la commune de Grazac et l'association Les Amis de Notre-Dame de Grâce établissant les responsabilités respectives pour la réalisation des travaux à venir,
- mairie : remaniement complet de la toiture (entreprise David Rendu) et réparation d'un arc de la voute (entreprise Occitanie Rénovation),
- association : pour régler le problème de mauvaise évacuation des eaux pluviales au pied du mur Nord de la chapelle (cause d'un affaissement de ce mur), révision complète des installations d'évacuation des eaux pluviales (gouttières, drains, regards, canalisations). En particulier, mise en place d'une canalisation souterraine ... merci à Alain Viguié, Stéphane Mikolajczak et Diego Cescon.

- lancement du projet de réparation de la cloche (remplacement du joug, repositionnement du marteau) dans le cadre d'un partenariat de la commune et de l'association avec la Fondation du Patrimoine. Une cérémonie a été organisée le samedi 16 septembre et une souscription publique a été ouverte sur le site de la Fondation du Patrimoine (<https://www.fondation-patrimoine.org/87829>). Les travaux seront réalisés par l'entreprise Bodet Campanaire dans le 1er semestre 2024. Merci à Véronique Angelino pour avoir initialisé le partenariat avec la Fondation du Patrimoine.



### Les concerts ensuite.

Après les petits concerts baroques donnés par Christine Genet (organiste) et Jean-François Gouffault (violoniste et altiste) les 10, 11 et 12 mars, et le magnifique récital donné le 2 juillet par la soprano Lucie Angelino, accompagnée au piano par Pauline Magnères, nous avons eu le plaisir, samedi 5 août, d'accueillir le trio LCW, avec Isabelle Frouvelle (harpiste) et ses amis musiciens de l'opéra de Washington, Amy Frost Baumgarten (violoncelliste) et Jonathan Baumgarten (flûtiste), dans un programme consacré aux musiques de danse depuis la période baroque jusqu'au 20<sup>ème</sup> siècle.

Ce fut un concert inoubliable, par la qualité de la musique et la quantité des spectateurs, pas moins de 126, du jamais vu dans notre modeste chapelle !

Si vous voulez en savoir plus, n'hésitez pas à consulter notre site Internet ou à nous écrire à [contact.amisndgrace@gmail.com](mailto:contact.amisndgrace@gmail.com)

## Association de chasse de Grazac

La saison de chasse est repartie avec ses quarante huit sociétaires dont quelques jeunes motivés par notre passion commune.

Les lièvres et les chevreuils se plaisent toujours autant sur notre beau territoire.

Le sanglier n'hésite pas à retourner nos semis et est très présent sur toute la commune cette année et ce malgré de nombreuses battues effectuées.



Soyez prudents sur les routes, les animaux sauvages peuvent vous surprendre.



La société a organisé le 13 Août, avec le soutien des élus du conseil municipal, le marché gourmand, beaucoup de monde était présent, buvette et commerçants ont été dévalisés, nous prévoyons d'avantage l'année prochaine.

Un repas le 21 Mai à la salle des fêtes entre propriétaires et chasseurs a permis de passer un bon moment ensemble.

Merci aux bénévoles pour leur investissement tout le long de l'année et à la Mairie pour le prêt de la salle.

Le Président. J.C Pitot

## Vélo électrique

Deux Vélos à Assistance Electrique sont toujours disponibles à la mairie pour les habitants qui veulent découvrir ce mode de déplacement. Pour un premier emprunt, sur une période de deux semaines c' est gratuit.



### **Nouveauté en 2023 :**

Comme certains bénéficiaires ont souhaité renouveler l'expérience, la municipalité a décidé de louer les vélos moyennant une participation modique (5 € par semaine et par vélo), qui permet de contribuer aux frais entretien et de réparation des vélos. La période de location reste limitée à deux semaines car il ne s'agit pas d'une location longue durée.

Alors, n'hésitez pas à emprunter ces vélos, pour tester des trajets du quotidien ou pour des balades sur route dans les coteaux !

C'est tout bénéfice au niveau santé et bien-être : vous faites un exercice physique en plein air sans vous épuiser à grimper des côtes sévères. Et ne croyez pas qu'il n'y ait aucun effort à faire, ça n'avance pas tout seul car l'assistance électrique n'intervient que si vous pédalez. Ce n'est pas un vélomoteur !

*Contactez la mairie pour toute information et réservation.*

## Les sentiers de randonnées



Plusieurs projets de sentiers de randonnée ont été testés par des conseillers municipaux et des habitants de Grazac, une vingtaine de reconnaissances d'itinéraires a eu lieu.

A ce stade, il est maintenant nécessaire de recueillir l'accord des propriétaires des terrains privés qui seront traversés par des randonneurs. Il s'agit essentiellement de bandes enherbées et de bois. Il faut tenir compte des activités agricoles, de diverses contraintes et des textes en vigueur pour ce domaine d'activités.

A terme, trois itinéraires de randonnée pourraient être officialisés, autour du Bourg, à Montlougue et à Condol.

## Sécurité routière

Un groupe de conseillers municipaux se réunit régulièrement pour étudier les possibilités d'amélioration de la sécurité routière sur la commune. Des relevés des vitesses et des fréquentations de certains axes routiers de la commune ont été réalisés par la DDT du Tarn.

Ces éléments permettent de définir les lieux où des dispositifs incitant à lever le pied sont réunis, la phase « action préventive » pourrait débuter en 2024 avec des peintures sur route et des panneaux de rappel de la vitesse.

# Prévenir le risque électrique



Enedis et RTE mettent tout en œuvre pour prévenir du risque électrique. Que ce soit pour travailler dans un champ, sur un chantier ou pour profiter de loisirs en plein air (pêche, deltaplane...) aux abords d'ouvrages électriques, restez vigilant.

Pour éviter un accident, quand il y a de la tension, faites attention !

Quels sont les ouvrages électriques concernés ?

- Les transformateurs et postes électriques
- Les lignes aériennes et souterraines
- Les coffrets électriques

Même sans toucher une ligne électrique, le danger existe. Vous pouvez provoquer un arc électrique (appelé amorçage) qui entraînera une électrocution.

Ne manœuvrez pas sous les lignes avec des engins de grande hauteur.

Ne rehaussez pas votre terrain et ne stockez rien sous une ligne électrique.

Si vous élaguez ou si vous apportez une modification à proximité d'un ouvrage électrique, contactez Enedis ou RTE ou consultez Tension-Attention.fr.

N'installez et ne déplacez pas sans précaution votre matériel d'arrosage près des ouvrages électriques. Téléchargez et utilisez l'application LigneAlerte qui vous prévient du danger.

# Nuisances sonores



Pour préserver la tranquillité de tous, il convient de respecter certaines règles.

## Usage d'appareils bruyants

Pour tout appareil entraînant des nuisances sonores (tronçonneuse, tondeuse, débroussailleuse, disqueuse,...) celui-ci ne peut être utilisé qu'aux horaires suivants :

- du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30
- le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h
- le dimanche et les jours fériés de 10h à 12h

## Trouble anormal de voisinage

Celui-ci est constaté lorsqu'un bruit est répétitif et intensif, causé par : des individus, une chose (instruments de musique, chaîne hifi, téléviseur, outil de bricolage, pétard, etc) ou un animal.

Il est recommandé d'engager des démarches amiables avant de faire appel à la Gendarmerie Nationale pour faire constater le trouble.

# Animaux errants

Que faire face à un animal errant ou en état de divagation ?

Si celui-ci se laisse approcher, vérifiez s'il porte un collier, une puce ou un tatouage. Si la vérification auprès du voisinage est aussi infructueuse, vous pouvez emmener l'animal chez un vétérinaire qui vérifiera si celui-ci porte une puce électronique.

Si l'animal est blessé il est recommandé de se rapprocher de la mairie ou des sapeurs-pompiers.

## Eclairage public

Au-delà des enjeux de réduction de la pollution lumineuse très préjudiciable à la biodiversité, la maîtrise de la facture énergétique est, dans le contexte actuel, un impératif autant écologique que économique.

La municipalité a décidé depuis plusieurs années, d'éteindre ou de baisser l'intensité de l'éclairage public. Cet éclairage s'active grâce à une horloge crépusculaire. Il se coupe ou baisse en intensité de 23h à 6h. Environ 12 000 communes ont déjà mis en place une extinction totale ou partielle de leur éclairage public.



En termes d'insécurité routière, les études n'ont par ailleurs pas montré une corrélation avec le nombre d'accidents. L'extinction conduirait même à un ralentissement naturel des véhicules.

En matière de délinquance, là encore, l'extinction de l'éclairage public ne génère pas plus d'insécurité, d'autant que 80% des cambriolages ont hélas lieu... de jour.

## Plantations qui empiètent sur le domaine public



D'après la loi, les riverains doivent obligatoirement élaguer les arbres, arbustes ou haies en bordure des voies publiques ou privées, de manière à ce qu'ils ne gênent pas le passage des piétons, ne cachent pas les feux de signalisation et les panneaux (y compris la visibilité en intersection de voirie).

Les branches ne doivent pas toucher les conducteurs aériens EDF, France Télécom et l'éclairage public.

Lors de plantation des haies et d'arbres, s'assurer de les implanter à au moins deux mètres du domaine public.

Au niveau des chemins ruraux les haies doivent être conduites à l'aplomb de la limite de celui-ci, ainsi que les branches et les racines.

La mairie peut faire procéder aux travaux d'office aux frais du riverain, après plusieurs demandes restées sans effet.

## Elections européennes

Les prochaines élections européennes auront lieu entre le 6 et le 9 juin 2024. Les électeurs français seront appelés aux urnes le dimanche 9 juin 2024 pour élire 81 eurodéputés.

Les citoyens français, âgés d'au moins 18 ans la veille du jour de scrutin, domiciliés dans la commune de Grazac et inscrits sur les listes électorales pourront voter.

Un Français qui atteint l'âge de 18 ans est inscrit automatiquement sur les listes électorales s'il a fait la démarche de recensement citoyen à partir de 16 ans.

Les ressortissants communautaires ayant le droit de vote dans leur État d'origine, domiciliés dans la commune de Grazac et inscrits sur les listes électorales complémentaires pourront voter.

A Grazac, le bureau de vote sera installé dans le hall de la salle des fêtes.

# Reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle

Suite aux déclarations des communes auprès de la Préfecture, 191 communes du Tarn ont été reconnues en état de catastrophe naturelle au titre des mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols pour la période du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2022.

La commune de Grazac n'a pour le moment pas été intégrée à la liste de ces communes c'est pourquoi un recours gracieux est en cours auprès de la Préfecture.

Dans le cas où ce recours serait accepté, la mairie de Grazac prendra contact avec l'ensemble des personnes qui ont déposé une demande pour les en informer.

## Dès 16 ans : pensez au recensement

En tant que jeune français, vous devez obligatoirement vous faire recenser dans les 3 mois qui suivent vos 16 ans. Pour cela, il suffit de vous présenter en mairie avec votre pièce d'identité, le livret de famille de vos parents et un justificatif de domicile. Une attestation de recensement vous sera délivrée.

### A quoi sert le recensement ?

Le recensement citoyen permet d'être convoqué à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC) et d'être inscrit automatiquement sur liste électorale.

Cette attestation citoyenne vous sera réclamée si vous voulez vous inscrire à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, permis de conduire, et même conduite accompagnée, ...).

## Un projet de MAM à Grazac

La mairie de Grazac a lancé le projet de construire une maison individuelle comprenant un logement T3 ainsi qu'un autre logement d'environ 125 m2 adapté pour l'installation d'une maison des assistantes maternelles (MAM) juste à côté de l'école, dans le lotissement.

A ce jour aucune assistante maternelle n'est référencée sur la commune malgré une demande forte des familles.

Pour toute information ou pour candidater, le contact est le **relais petite enfance de la communauté d'agglomération Gaillac-Graulhet** :

Pauline DJABALLAH /  
06 45 08 84 45 / pauline.djaballah@gaillac-graulhet.fr

### RECHERCHE ASSISTANTES MATERNELLES À GRAZAC (81)

#### APPEL A CANDIDATURE



- VOUS ÊTES OU VOUS SOUHAITEZ DEVENIR ASSISTANTE MATERNELLE
- VOUS SOUHAITEZ VOUS REGROUPER EN MAM

La commune de Grazac a le projet de construire une maison individuelle adaptée pour l'installation d'une MAM.

- 125 M2
- A PROXIMITÉ DE L'ÉCOLE
- LOYER MODÉRÉ



Ouverture prévue en 2025



Renseignements candidature et aides :  
Relais Petite Enfance -  
Communauté d'agglomération Gaillac-Graulhet  
Madame DJABALLAH  
06.45.08.84.45 ou pauline.djaballah@gaillac-graulhet.fr



# Bio déchets

L'objectif est toujours de réduire la poubelle noire.

Pour cela, deux voies complémentaires : moins de déchets (moins d'emballages notamment) et plus de valorisation.

Le schéma ci-dessous l'illustre bien : la masse des déchets résiduels pourrait être considérablement réduite.



## Les biodéchets, c'est quoi ?

Un tiers de notre poubelle noire est constitué de biodéchets. Facilement valorisables, ces déchets organiques peuvent être triés pour réduire le poids de nos déchets.

Composés exclusivement de matière organique, les biodéchets sont principalement des déchets de cuisine : restes de repas, produits alimentaires périmés sans emballage, épluchures, coquilles d'œuf, os, marc de café, sachets de thé...



2 solutions indépendantes pour trier et valoriser ses biodéchets :

### Le composteur individuel ou partagé

Si vous compostez déjà, ne perdez pas les bonnes habitudes, continuez !

Pour réussir son compost, quelques conseils :

- **Placer son composteur à même le sol**  
Le contact direct avec la terre permet aux micro-organismes utiles au compostage de se développer.
- **Diversifier les apports**  
Alterner déchets de cuisine et de jardin, déchets humides (épluchures, tontes...) et secs (branches, feuilles mortes, herbe sèche, cartons bruns...).
- **Brasser le compost**  
Mélanger de temps en temps pour aérer le compost et éviter le tassement. Les micro-organismes ont besoin d'air pour respirer !
- **Surveiller l'humidité**  
Le mélange doit être humide comme une éponge pressée.



### La collecte en sacs orange

Une solution simple pour trier ses biodéchets quand il n'est pas possible d'avoir un composteur.



- 1 Déposez vos déchets de cuisine dans le sac orange fourni.
- 2 Une fois rempli, fermez-le hermétiquement, en faisant un double nœud avec les deux liens coulissants, pour que le contenu ne s'en échappe pas.
- 3 Déposez-le directement avec les sacs-poubelle dans l'équipement des ordures ménagères (bac individuel ou collectif, cuve enterrée, colonne aérienne).

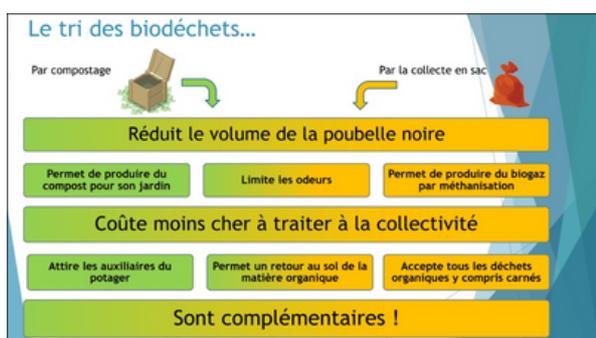


A partir du 1er janvier 2024, les Grazacois sont invités soit à composter leurs biodéchets (épluchures, restes de repas, marc de café etc...), soit à utiliser, et ceci est nouveau, les sacs de biodéchets qui sont distribués à la permanence du service déchets à la déchèterie ou bien remis en Mairie aux heures d'ouverture (dans la limite de 2 rouleaux par foyer).

Ces sacs de couleur orange doivent être placés fermés dans les mêmes bacs que les sacs de déchets ménagers (poubelle grise).

Trifyl souhaite ainsi valoriser nos déchets en diminuant le poids des bacs noirs et permettre à la collectivité de réaliser des économies.

Malgré cette nouvelle mesure, le compostage reste à privilégier et vous avez la possibilité d'obtenir un composteur moyennant la somme de 15 euros en appelant le service Déchets de la Communauté d'Agglomération au n° 0 800 007 236.



# Les infos DE L'AGGLO

## LES BIODÉCHETS SE RECYCLENT AUSSI !

**202 !** C'est en kilogrammes la quantité annuelle de déchets, que chacun d'entre nous dépose dans les bacs collectés par la Communauté d'agglomération Gaillac-Graulhet.

**C'est un très bon résultat, signe d'une forte implication des habitants, merci à vous !**

Mais allons plus loin encore ! Valorisons mieux les biodéchets \*.

**Vous ne pouvez pas vous équiper d'un composteur ? Utilisez les sacs oranges.** Disponibles dans votre Mairie, ils sont

exclusivement réservés aux biodéchets \* (attention : ne pas y mettre autre chose), et doivent être déposés dans le bac des ordures ménagères. N'oubliez pas de les fermer correctement.

Une fois collectés, les biodéchets seront orientés vers des filières de valorisation (biogaz, compost).

\* : restes de repas, denrées alimentaires périmées...



### EN SAVOIR + avec le memo-tri des biodéchets

<https://www.gaillac-graulhet.fr/actualites/les-dechets-de-cuisine-se-trient-aussi/>

## AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Penser l'avenir du territoire, c'est l'objet de deux documents en cours d'élaboration en concertation avec les habitants.

**Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI)** fixera, pour l'ensemble de la Communauté d'agglomération, **les règles d'urbanisme** : classification des parcelles selon leur destination (économie, agricole, habitat, zone naturelle...), règles de construction...



Le PLUI s'inscrit dans le cadre du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) lui aussi en cours de préparation. Les acteurs du territoire (habitants, entreprises...) ont eu l'occasion d'apporter leurs propositions et leur vision du futur en participant à une enquête, des ateliers thématiques et des réunions publiques. Ce sont **plus de 3 000 contributions** qui ont été recensées et qui ont permis de faire émerger 9 scénarios d'avenir. Économie locale, modes de déplacements (vélo, alternatives à la voiture individuelle...), cadre de vie urbain souhaité, nouvelles formes d'habitats, organisation des services et des équipements... Les thématiques abordées couvrent le quotidien des habitants.

Les travaux se poursuivent, avec l'objectif de clôturer la phase d'étude au dernier trimestre 2024 et envisager une adoption fin 2025.

### EN SAVOIR + Rdv sur le site de l'Agglomération



<https://www.gaillac-graulhet.fr/mon-agglomeration/amenagement-du-territoire/schema-de-coherence-territoriale-scot-2/>

## LE GOÛT DE LA TERRE CÉLÈBRE LES RESSOURCES DU TERRITOIRE



Quoi de plus fédérateur que de célébrer ce qui fait la force du territoire : **ses ressources**. C'est un événement culturel qui se déroulera sur trois ans, mettant en avant une thématique chaque année.

Les céréales sont au cœur de cette première édition. De nombreuses actions, pour tous les publics, seront organisées jusqu'en juillet 2024 dans l'ensemble du territoire.

### Une récolte de recettes !

Vous connaissez une recette familiale et le petit secret qui en fait la meilleure du monde ? Pour conserver la mémoire de ce patrimoine, l'Agglomération lance une grande récolte de recettes. Rendez-vous dans votre médiathèque en ce début d'année pour transmettre la ou les vôtres !

À l'issue de la collecte de vos recettes, un livre sera édité.



### EN SAVOIR +



<https://www.gaillac-graulhet.fr/actualites/lancement-du-gout-de-la-terre/>

# ETAT CIVIL

## Naissances :

BURGHGRAEVE BARDOU Jules  
BELLE-GERBAULLT FAVERO Léone et Nikita  
FAURE VALETTE Milo  
GIRAUD Mayton  
MARKO Lily  
PARMENTIER Eliott  
PEZOUS HOMAN Siméon  
ROUZE Gustave  
TRAPAS MINCK Olympe

## Mariages :

FONTES Joris - PEREZ Laura  
HILAIRE Andréa - DELGADO LABORDE Soldedad  
ROUX Michel - GOMEZ Martine

# INFOS PRATIQUES

## Mairie de GRAZAC

Le secrétariat de la mairie est ouvert au public :

Lundi de 14 heures à 18 heures  
Jeudi de 14 heures à 18 heures  
Vendredi de 10 heures à 12 heures  
et de 14 heures à 18 heures

Téléphone 05 63 33 76 53  
Courriel : [mairie@grazac-tarn.fr](mailto:mairie@grazac-tarn.fr)  
Site internet : [www.grazac-tarn.fr](http://www.grazac-tarn.fr)

## Gaillac-Graulhet Agglomération :

[www.gaillac-graulhet.fr/](http://www.gaillac-graulhet.fr/) tél 05 63 83 61 61

## Structures Enfance sur le canton de Rabastens

- Micro crèche FaSiLaGrandir à Condol
- Relais Assistantes Maternelles - Rabastens
- Multi Accueil - Arc en ciel - Rabastens
- Association Multi Accueil - Couffouleux
- Crèche Collective-Halte Garderie
- Lieu Passerelle - Les coquins d'Abord
- Lieu Accueil Enfants Parents

N° unique Relais Petite Enfance : 05 81 99 68 15  
du lundi au vendredi de 13h30 à 17h30

## Etablissements scolaires :

### Ecole de Grazac :

Ecole Pierre Galaup 05 31 51 06 32

### Collèges :

Collège Gambetta Rabastens 05 63 33 71 51  
Collège Privé Rabastens 05 63 33 72 96

## Enfance - jeunesse

ALAE de Grazac 06 77 26 38 50  
ALSH Roquemaure 05 59 46 88 20  
MJC de Grazac 06 66 65 07 26  
MJC de Rabastens-Couffouleux 09 52 19 61 43

## Association d'aide à domicile

AS 81 05 63 40 62 62  
ADMR portage des repas 05 63 40 36 20  
SERENITARN 05 63 97 70 40

Bulletin d'information municipale de la commune de Grazac- Directeur de la publication :  
Christophe GOURMANEL, Maire - Rédaction, Réalisation, Edition : Commission Communication